

## RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES CHAUFFEURS

- ✚ **Fermez** toujours **la cabine** de votre tracteur routier / du véhicule pendant le chargement / le déchargement/ le stationnement.
- ✚ Assurez-vous toujours **que la charge correspond aux documents de transport** (soyez présent lors du chargement/ déchargement) et qu'un cachet lisible, la date précise, la signature et le nom y sont apposés en tant que preuve de livraison des marchandises.
- ✚ Lorsque vous ne pouvez pas assister au chargement / déchargement, notez-le dans la CMR.
- ✚ **Signalez** au transporteur **toutes les irrégularités** relatives aux : chargement / déchargement / plombage / absence de protections / non-conformités ou lacunes dans les documents de transport.
- ✚ Faites attention à un **chargement / déchargement incorrect** qui pourrait être réalisé par un personnel indolent ou malhonnête de l'entrepôt.
- ✚ Avant de quitter le lieu de chargement, vérifiez que **la charge est bien répartie et correctement sécurisée**. Vérifiez que la semi-remorque est fermée et plombée. Vérifiez que les numéros des scellés figurent dans la CMR.
- ✚ **Vérifiez toujours le tracteur et la semi-remorque** dès que vous faites un arrêt et à la fin de votre pause pour vous assurer que le chargement est correctement sécurisé.
- ✚ **Stationnez uniquement dans des parkings surveillés ou fiables**. N'arrêtez pas votre véhicule dans des endroits douteux, connus pour des vols répétés.
- ✚ Ne parlez jamais **aux tierces personnes** des spécificités ni de la valeur de la marchandise transportée.
- ✚ Ayez toujours sur vous **un téléphone portable allumé**, avec la batterie chargée. Assurez-vous que votre appareil GPS fonctionne correctement. Contactez régulièrement le transporteur. Informez-le sur la prise en charge, le progrès du trajet, les stationnements et le déchargement.
- ✚ Si vous êtes arrêté par la police, **demandez aux agents de s'identifier en conservant la fenêtre fermée** et déclarez que vous êtes prêt à les suivre jusqu'au commissariat le plus proche.
- ✚ **Soyez attentif**. Tenez compte de la possibilité de tentatives de vols des marchandises du véhicule.
- ✚ Signalez au Transporteur toute **situation inhabituelle** (accidents, dommages, déplacements de cargaison).